

André Léo

Éducationniste et féministe

André Léo, un temps oubliée ressort de la pénombre grâce à de récents travaux et publications (1). Sa conception d'une éducation où la mixité est la règle apparaît très « familialiste » au sens où l'éducation relève en premier instance de la famille. Postulat largement partagé par de nombreux représentants des socialismes au 19^e siècle et qui aujourd'hui apparaît un peu dépassé ou pour le moins sujet à débat. Mais, André Léo, connue à l'époque comme romancière et militante, publia de nombreux articles dans la presse progressiste et révolutionnaire dont un court article sur l'éducation en général et des filles en particulier dans un périodique *Le droit des femmes*, n° 14 du 10 juillet 1869 intitulé *L'école primaire démocratique*. C'est ce texte qui est présenté ici et commenté. Mais avant, qui était André Léo, cette militante qui choisit un pseudonyme à consonance masculine ?

Elle naquit à Champagné-Saint-Hilaire (Vienne) en 1832, sous le nom de Léodile Bréa et elle reçut une excellente éducation ce qui pour une fille à cette période était peu courant. Après le coup d'État de décembre 1851, elle fit la connaissance de Grégoire Champseix, exilé à Lausanne où il était professeur, elle l'épousa et eut deux enfants jumeaux, André et Léo, prénoms à partir desquels elle composa son nom d'auteure.

De retour à Paris, dans les dernières années du Second Empire, elle se lança dans la bataille politique et sociale. C'est chez elle que fut élaboré en 1868 le programme de la « Société de revendication des droits de la femme », avec la participation d'Élie Reclus et de Marthe Noémie Reclus.

Elle se rangea parmi les combattant-e-s de la Commune en 1871, elle appartint à l'Union des Femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés et collabora à la commission instituée par Edouard Vaillant « pour organiser et surveiller l'enseignement dans les écoles de filles ». Avec Louise Michel et Paule Minck, elle fit partie du Comité de Vigilance des citoyennes de Montmartre. Dans le journal *La Commune*, elle formula ainsi son programme (10 avril 1871) : « la terre au paysan, l'outil à l'ouvrier, le travail pour tous ». Après l'entrée des Versaillais dans Paris, elle se rendit en Suisse où elle prit fait et cause pour les bakouninistes. C'est là qu'elle fit la connaissance de Benoît Malon avec lequel elle vécut en union libre, de 1872 à 1878. Elle vécut à Genève et put ainsi se soustraire à la condamnation prononcée par les conseils de guerre. Elle collabora au journal *La Révolution sociale*, en 1871, dans lequel elle se livra à de violentes attaques contre Marx.

Rentrée en France, elle resta oubliée et malheureuse. Elle collabora cependant aux journaux d'avant-garde et fut rédactrice à *l'Aurore*. Elle mourut en 1900. Elle a légué par testament une rente à la première commune de France qui voudrait faire un essai de collectivisme par l'achat d'un terrain communal, travaillé en commun avec partage des fruits (2).

Avant la publication de cet article d'André Léo, de nombreux textes touchant à l'éducation avaient circulé parmi eux, ceux de Charles Fourier ou encore *Le programme des instituteurs et institutrices socialistes* (3) ou ceux de Victor Considérant. Reste que le propos pédagogique d'André Léo anticipe sur de nombreuses évolutions encore à venir dans le champ de l'éducation. Son vocabulaire lui-même révèle cette tendance et des courants qui se revendiqueront de l'« éducation nouvelle », rationnelle, scientifique et du travail.

Dans l'article, *L'école primaire démocratique*, l'auteure annonce l'ouverture d'une école primaire laïque « qui ne sera pas seulement une protestation contre les aberrations de l'enseignement actuel donné aux femmes » souvent limité aux tâches domestiques et à la préparation à la vie d'épouse et de mère dans la tradition bourgeoise. Cette école proposera donc « un enseignement fondé, non plus sur les traditions monarchiques et religieuses, mais sur les idées de notre temps ». A savoir pour André Léo, celle d'une éducation moderne visant à l'égalité économique autant qu'à l'égalité entre les sexes. Pour elle, dans les écoles traditionnelles règne « l'esprit du passé (qui) est l'esprit autoritaire » où il s'agit avant tout de conformer une pâte molle et de reproduire le modèle social attendu et où l'enfant n'est « considéré (...) que comme une argile à pétrir selon le modèle idéal » souhaité par la classe dominante. Mais heureusement l'esprit de révolte et d'insoumission aux injonctions des maîtres est très fréquent et « en pratique, il est vrai que les choses se passent moins simplement : l'argile, ou se refusait à être pétri, ou souffrait de l'être » d'où une nécessité absolue de repenser une autre école fonctionnant sur des finalités et des principes différents. Ainsi, déplore-t-elle 80 ans après la Révolution : « il ne nous reste que despotisme, iniquité, superstition et misère. La Révolution, qui semblait devoir être féconde, n'a point d'enfant. La raison en est simple : on les lui enlève à mesure qu'ils naissent, pour les élever dans la maison de ses ennemis ». En d'autres termes, et comme le dénonçait déjà Pierre-Joseph Proudhon, l'éducation ne vise qu'à former des jeunes serfs pour la servitude et il convient de construire un système éducatif autonome, libre de toutes contraintes étatiques ou religieuses, au service de la classe laborieuse. Ainsi pour André Léo, « le nœud de toutes nos difficultés, et la fin de toutes nos luttes, c'est un enseignement nouveau pour la société nouvelle ». Ainsi fonde-t-elle en l'éducation un espoir de transformation sociale comme le firent avant et après elle de nombreux libertaires sans pour autant désertier la lutte sur le terrain économique. Mais il s'agit aussi pour elle et prioritairement de permettre ou pour le moins d'accompagner l'émancipation de tous mais aussi (et surtout) l'émancipation féminine. Pour cela, il est nécessaire d'édifier « une école pour préparer des citoyennes et non pas des sujettes ». Une école qui est faite « pour développer la raison, non pour l'égarer ; pour aider l'initiative de l'enfant au lieu de la combattre ; une école où la nature sera écoutée ». En d'autres termes comme l'écrit ailleurs André Léo, il s'agira d'étudier, même si le propos est teinté d'utilitarisme, « la science au point presque exclusif de l'application » (4) en s'appuyant aussi sur l'expérimentation directe, « nous irons dans les champs, le long des haies, dans les bois, chercher des insectes ou des plantes » (5). Enfin une école où « la liberté (sera) respectée, dont l'égalité sera le dogme, et où la fraternité n'aura pas besoin d'être prêchée parce qu'elle sera devenue facile et naturelle ». Principes d'actions pédagogiques en tout point semblable à ceux que développeront ultérieurement les pédagogues anarchistes. Avant tout respecter la liberté de l'apprenant et de son épanouissement, renoncer à la coercition pédagogique et au pouvoir du (des) maître(s). Ainsi, écrit-elle, « si la liberté humaine est le droit et la vérité, assurément elle a ses voies, qui ne peuvent être celles du despotisme. La verge et le pensum, l'étude forcée, font quelquefois des révoltés, mais bien plus souvent des esclaves, jamais des êtres libres dans le sens profond et vrai ». Ne croirait-on pas, en effet, lire du Francisco Ferrer ou du Sébastien Faure ? Il s'agit bien de fonder une école sur « la liberté pour apprendre » dont dépend en partie une société libre pour produire et distribuer. Principe de liberté démultiplicateur des capacités car « il existe chez l'enfant deux stimulants naturels, fort supérieur à la compression (6) (qui n'en n'est pas un, mais tout le contraire), ce sont la curiosité et l'activité. Ces deux stimulants que l'éducation actuelle prend à tâche de décourager, de détruire, l'éducation nouvelle (sic) en peut, en doit faire l'amour de la science et du travail ». En bref, dans les écoles des années 1860, « la dernière chose qu'on s'occupe de lui apprendre (à l'enfant), c'est à réfléchir » (7). Pédagogie nouvelle, le terme est de Léo, pédagogie de l'apprendre à apprendre, pédagogie rationnelle pour ne pas écrire rationaliste

comme pour Ferrer et du travail comme pour Proudhon ou encore Freinet. Tous les ingrédients y sont. Comme du temps de Gustave Le Français (1849) et du *Le programme des institutrices et institutrices socialistes*, « le plan de l'école (nouvelle) est à l'étude (...). Il s'agit de poser la première pierre de l'édifice vers la construction duquel auraient dû porter les premiers efforts de tous ceux qui détestent la superstition et le despotisme, qui adorent la vérité et la liberté ».

Ce texte de 1869 d'André Léo n'est pas fondamentalement « innovant », même sur la question de l'éducation des filles à égalité d'éducation, de chance et de programme déjà posée par certains auteurs évoqués dans le présent article. Au demeurant, l'auteur de *L'école primaire démocratique* y rappelle les principes fondamentaux d'une éducation socialiste, à savoir ceux d'une pédagogie de la liberté, de l'activité, de la créativité... Elle pose par ailleurs les problèmes permanents de l'éducation qui furent ceux de la fin du 19^e siècle et qui pour une large part sont encore ceux du début du 21^e. Pour les révolutionnaires, l'éducation demeure une priorité première, un des leviers de l'émancipation. Il convient donc toujours « d'instruire pour révolter » comme Fernand Pelloutier nous le suggérait déjà. Une autre école est encore aujourd'hui un élément indispensable pour permettre aux générations à venir de construire un autre futur.

(1) En particulier de Fernanda Gastaldello de qui lui a consacré sa thèse et de Caroline Garnier.

(2) Ce paragraphe est issu de la biographie d'André Léo publiée dans le Maitron (DBMOF) et à quelques modifications près aurait pu figurer entre guillemets.

(3) Voir H. Lenoir (2012), *Pour l'éducation populaire*, Paris, Editions du Monde libertaire.

(4) André Léo, *Les deux filles de Monsieur Plichon* Paris, A. Faure ed, 1865, cité in *Le pouvoir de l'éducation chez André Léo* conférence de Fernanda Gastaldello, Poitiers, le 20 octobre 2011.

(5) Ibid.

(6) Compression comprendre contrainte

(7) André Léo, *Observations d'une mère de famille à M. Duruy* Paris, A.Faure éd., 1865 in conférence de Fernanda Gastaldello, op. cit.